Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 2 juin 2026

Délibération n°99 -2026 Point 5.8.3.5

Point 5.8.3.5 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de Sciences Po Strasbourg proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs de ses formations.

La maquette du DU Certificate of European Studies (CES) a été modifiée en tenant compte des mutualisations et des suspensions de cours en 2026/27.

Validation en conseil de composante : 13 avril 2026

Le 5 mai 2026, la CFVU a approuvé avec 31 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de Sciences Po Strasbourg proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Codes APOGEE	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**Diplôme**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales						
Sc. Po	Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique : Certificat supérieur d'administration publique	L				
Sc. Po	Etudiant hors diplôme Sciences Po Strasbourg			400	400	
Sc. Po	Etudiant du diplôme Sciences Po Strasbourg			0	0	
Sc. Po	Etudiant interne ou 3ème concours			0	0	
Sc. Po	en cesure			0	0	
Sc. Po	DU "Classe prépa Talents" INSP/INET	L	SP65U	0	0	
Sc. Po	Certificate of european studies	L				
Sc. Po	Etudiants hors échange		SP71U	1200	1200	
Sc. Po	Etudiants en échange		SP71U	0	0	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification X AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**
Dénomination du DU : **Certificate of European Studies (CES)**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 14/04/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Evolution de la maquette de formation tenant compte des mutualisations et des suspensions de cours en 2026/27.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
Le Certificate of European Studies est adossé au diplôme de Sciences Po Strasbourg et au master Euroculture de l'Université de Strasbourg
Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs **Semestre 1**	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	24	0	23
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53 €

DEPENSES semestre 1		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	246*53=13.038	Droits spécifiques : *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	1*1.200=1.200
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	240	Autres recettes *	12.078 fonds propres
Autres dépenses*			
Total des dépenses	13.278	Total des recettes	13.278
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser :

Effectifs **Semestre 2**	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	25	0	24
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53 €

DEPENSES semestre 2		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	212*53= 11.236	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	3*1.200=3.600
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	720	Autres recettes *	8.356 fonds propres
Autres dépenses*			
Total des dépenses	11.956	Total des recettes	11.956
Résultat (dépenses - recettes)		0	

Commentaire du résultat :

La formation est un élément qui contribue à l'attractivité et au renforcement des partenariats internationaux. Sciences Po Strasbourg accompagne cette politique en contribuant à la formation par des fonds propres qui permettent d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) : NC*

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	50	1.200
Formation Continue		
Exonération	45	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	458*53=22.154	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5*1.200=6.000
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1.200	Autres recettes *	17.354 fonds propres
Autres dépenses*			
Total des dépenses	23.354	Total des recettes	23.354
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
SP71U1 CES SEMESTRE 1	1200	GEDISCO
SP72U1 CES SEMESTRE 2	1200	GEDISCO

~~Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐~~

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
L'augmentation des inscriptions dans ce parcours démontre une visibilité croissante de la formation à l'international. Elle encourage les mobilités entrantes renforce les différents accords de coopération internationale et favorise les mobilités sortantes des étudiants de l'Université de Strasbourg.

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**
Dénomination du DU : **Classe « Prépa Talents » INSP/INET**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 14/04/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Institut National du Service Public (INSP) ; Institut Nationale Etudes Territoriales (INET)

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : La classe « Prépa Talents » INSP/INET est adossée à la Préparation aux concours de la Haute Fonction Publique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	20		14
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	NC

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*		Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	8.000€	Autres recettes *	20*2.000=40.000€
Autres dépenses*	19.790 ½ eqtp administratif 75*53= 3975 encadrement pédago Activités mutualisées Prépa HFP 7.220€**		
Total des dépenses	38.985€	Total des recettes	40.000€
Résultat (dépenses - recettes)		1.015 €	

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Les enseignements sont financés par l'INSP (voir convention).
** Sont principalement considéré ici la proratisation des activités mutualisées liées aux semaines de galops d'essai (surveillance, location à titre gracieux, correction de copie…)

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*
Les concours visés sont programmés en août, l'intégration professionnelle des préparationnaires n'est pas arrêtée. S'agissant d'un concours, la poursuite d'études n'est pas un objectif visé par la formation.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	
Formation Continue	0	

Exonération	2	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	NC

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	6.000	Autres recettes *	15*2.000=30.000€
Autres dépenses*	19.790 ½ eqtp administratif 75*53= 3975 1500€ encadrement pédago 7.000 Activités mutualisées Prépa HFP		2.265€ fonds propres
Total des dépenses	32.265€	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		2.265€	

*A préciser

S'agissant d'un partenariat à la fois historique et stratégique, la composante s'engage à garantir l'équilibre financier de la formation sur fond propre.

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
SP68U1	0	APOGEE

~~Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐~~

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**
Dénomination du DU : **Classe Préparatoire aux concours de la Haute Fonction Publique - Certificat supérieur d'administration publique**
Date d'approbation par le Conseil de composante : 14/04/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	34		12
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	1.602*53=84.903€	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	=22*400=8.800€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	Droits spécifiques 1.600€ Financements Talents 19.500€ Subvention INSP 10.000 Coor pédagogique 3.975€ 9.500 1/2PAst	Autres recettes *	50.000€ Subvention INSP 6.500*15= 97.500 € Financement Talent
Autres dépenses*	Déplacements : 5.963€ 1/2Eqtp : 19.790€		
Total des dépenses	155.231€	Total des recettes	156300 €
Résultat (dépenses - recettes)		1.069 €	

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Les heures présentées dans Ametys représentent un potentiel maximum qui dépend chaque année du nombre de préparationnaires et de leurs besoins en terme de formation et d'éventuelles préparations aux épreuves d'admission des concours visés.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*
NC

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	34	400
Formation Continue		
Exonération	12	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	53€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.602*53=84.903€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	=22*400=8.800€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	Droits spécifiques 1.600€ Financements Talents 19.500€ Subvention INSP 10.000 Coor pédagogique 3.975€ 9.500 1/2PAst	Autres recettes *	50.000€ Subvention INSP 6.500*15= 97.500 € Financement Talent
Autres dépenses*	Déplacements : 5.963€ 1/2Eqtp : 19.790€		
Total des dépenses	155.231€	Total des recettes	156300 €
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
SP69U1	400	APOGEE

~~Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☐~~

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Sciences Po Strasbourg
École de l'Université de Strasbourg

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 avril 2026

Point 6 de l'ordre du jour : Renouvellement des diplômes d'Université 2026/2027

Les membres du Conseil d'administration se sont prononcés à l'unanimité en faveur du renouvellement des diplômes d'Université 2026/2027 suivants :

- 6.1 - Certificate of European Studies
- 6.2 – « Classe « Prépa Talents » INSP/INET »
- 6.3 - Classe Préparatoire aux concours de la Haute Fonction Publique - Certificat supérieur d'administration publique

Fait à Strasbourg le 14 avril 2026

Le Directeur de Sciences Po Strasbourg

E. DROIT